

**Document d'action de fonds fiduciaire de l'UE à utiliser pour les décisions du comité de gestion**

**1. IDENTIFICATION**

Pays	Cameroun		
Intitulé/Numéro	Référence: <b>T05-EUTF-SAH-CM-02</b>  Projet de Promotion de l'Emploi et Renforcement de la Résilience au Nord Cameroun (Extrême-Nord, Nord et Adamaoua)		
Coût total	Coût total estimé: 7 millions d'euros Montant total provenant du Fonds fiduciaire: 7 millions d'euros		
Méthode d'assistance/Modalités de mise en œuvre	Modalité de projet: Gestion indirecte avec GIZ		
Code CAD	150	Secteur	
Domaines d'intervention du Fonds fiduciaire	Objectif n°1: Développement économique et emploi Objectif n°4: Gouvernance, prévention des conflits et état de droit		
Domaines d'intervention du Plan d'action de la Valette	Domaine prioritaire 1.1: Investir dans le développement et l'éradication de la pauvreté.  Domaine prioritaire 1.3: Faire face à l'instabilité des crises		

**2. JUSTIFICATION ET CONTEXTE**

**2.1. Résumé de l'action et de ses objectifs**

**L'objectif général** du projet est de participer au maintien de la stabilité, de la paix et à l'amélioration des opportunités socio-économiques des populations dans toutes les régions septentrionales du Cameroun, en "contribuant directement à la mise en œuvre de la Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel de l'UE de mars 2011. L'action visera à :

OS 1 : Contribuer à l'augmentation de la résilience à travers l'amélioration des conditions de vie des jeunes femmes et hommes par la création d'emplois.

OS 2 : Appuyer la prévention de la radicalisation des groupes sociaux vulnérables et promouvoir la coexistence pacifique.

La prévention de la radicalisation, au niveau individuel et collectif, doit prendre en compte les différents degrés de radicalisation. La mise en œuvre de la prévention est surtout pertinente au niveau communautaire. C'est à l'endroit même où ils vivent que les jeunes doivent se rapprocher de la société civile, des autorités administratives, municipales, traditionnelles et religieuses, assumer leurs éventuelles erreurs et bénéficier d'une réhabilitation. En effet, les institutions religieuses, ethniques, gouvernementales et non gouvernementales jouent un rôle

central dans ce processus, de même que les multiplicateurs actifs sur le terrain, tels que les médias locaux et les instances d'échange et de dialogues existants.

Les bénéficiaires prioritaires de l'intervention sont les jeunes hommes et femmes socialement défavorisés, notamment les enfants livrés à eux-mêmes comme les enfants de la rue, les orphelins, les fille-mères, les jeunes issus des familles déplacées, surtout dans la région de l'extrême-Nord où il y a des milliers de familles qui se sont déplacées. Ces personnes sont généralement sans emploi et montrent des signes de vulnérabilité à l'extrémisme. Les femmes seront fortement ciblées tant dans les activités génératrices de revenus que dans les activités de participation, de dialogue intergénérationnel et de sensibilisation sur la paix et le vivre ensemble. Les jeunes issus des communautés minoritaires constitueront la cible du projet, y compris les plateformes de jeunes. Au total, 4950 jeunes femmes et hommes seront directement touchés pour les activités génératrices de revenus. Plusieurs autres milliers de jeunes (au moins 10.000 estimés sur la base des expériences actuelles du PAJED) seront indirectement touchés à travers les activités de dialogue et de sensibilisation.

Sur la base des objectifs principaux du Fonds Fiduciaire, l'action se divise en deux volets principaux complémentaires: la promotion de l'emploi et la résilience dans trois régions:

Ces deux volets mettront un accent particulier sur les jeunes femmes, car elles sont, non seulement, numériquement plus importantes mais aussi plus vulnérables et marginalisées que les jeunes hommes.

	<b>Extrême-Nord</b>	<b>Nord</b>	<b>Adamaoua</b>
<b>Volet 1:</b> promotion de l'emploi	5 départements : Mayo Tsanga, Mayo Sava, Diamaré, Mayo Kani, Mayo Danay	3 départements: Benoué, Mayo Louti, Mayo Rey	3 départements : Vina, Mbéré, Mayo Banyo,
<b>Volet 2:</b> résilience	6 départements: Mayo Tsanga, Mayo Sava, Diamaré, Mayo Kani, Mayo Danay, Logone et Chari	4 départements : Benoué, Mayo Louti, Mayo Rey, Faro	5 départements : Vina, Mbéré, Mayo Banyo, Faro et Déo Djerem

Les activités du volet 1 demandent un budget assez important ainsi qu'un monitoring rapproché, d'où le choix de les réaliser dans un nombre limité de départements et de communes. Pour la région de l'Extrême-Nord, ces propositions pour les 2 volets tiennent compte de l'expérience actuelle du « Projet d'appui aux jeunes défavorisés de l'Extrême-Nord du Cameroun » (ci-après nommé PAJED)". Les propositions pour ces régions sont indicatives et seront peaufinées ultérieurement lors d'un diagnostic préliminaire.

Les activités du volet 2 relatives à la résilience toucheront l'ensemble des départements et des communes des trois régions, à travers différents multiplicateurs (radios communautaires, plateformes des organisations de la jeunesse, organisations de la société civile, ...). Il s'agit d'une consolidation de la phase actuelle du PAJED.

Les expériences du projet pilote PAJED en cours de mise en œuvre dans la région de l'Extrême-Nord seront capitalisées pour les régions du Nord et de l'Adamaoua, où les

activités du projet démarreront avec un nombre de partenaires restreint, le temps de bien s'ajuster avant de passer à une mise en œuvre grande.

## **2.2. CONTEXTE**

### **2.2.1 Contexte national, le cas échéant**

Le Cameroun, Etat-charnière entre l'Afrique occidentale et l'Afrique centrale, partage ses frontières avec six pays différents (Gabon, Congo, République centrafricaine, Tchad, Nigéria, Guinée équatoriale). En raison de sa position géostratégique et de sa diversité humaine et climatique, il occupe une position particulière sur la scène africaine. Le pays a connu au cours de ces dernières années une croissance économique soutenue. Néanmoins, le défi d'augmenter l'impact de cette croissance en termes de développement durable, inclusif et créateurs d'emplois reste entier. A l'échelle régionale, le Cameroun joue un rôle important dans la stabilité de l'Afrique centrale. Le pays, partageant dans ses régions septentrionales la problématique sahélienne d'une situation alimentaire préoccupante, doit affronter des défis humanitaires et sécuritaires émanant des crises dans les pays voisins.

De façon spécifique, les régions septentrionales du Cameroun (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua) ciblées par le projet présentent un grand déficit d'infrastructures socio-économiques de base, ainsi que des possibilités de formation et d'opportunités économiques, notamment pour les jeunes. Cette situation assez fragile, ajoutée aux lacunes en matière de gouvernance, constituent un facteur déterminant de la violence, qui peut dégénérer rapidement dans certaines circonstances. La porosité des frontières (avec le Tchad, le Nigéria et la République Centrafricaine) favorise un intense trafic d'armes, de munitions et de drogues. La radicalisation qui l'accompagne est renforcée par l'évolution de certaines bandes en groupes terroristes qui s'imposent dans ces localités frontalières. Des conflits sont survenus avec l'arrivée de Boko Haram qui pratique d'énormes exactions et qui a tendance à enrôler les jeunes, surtout dans la région de l'Extrême Nord.

Bien qu'il n'y ait pas une présence violente de Boko Haram dans les régions du Nord et de l'Adamaoua, la proximité géographique avec l'Extrême-Nord ainsi que la similitude socio-culturelle qu'il y a entre les populations de ces régions pourraient faciliter la progression des idéaux de Boko Haram ainsi que le risque de radicalisation. Ces populations ont beaucoup de points communs, notamment les religions, les langues et les coutumes. De façon générale, il y a une corrélation entre l'extrême pauvreté et la violence, qui prend une signification supplémentaire dans les 3 régions septentrionales.

### **2.2.2 Contexte sectoriel: Politiques et enjeux**

La marginalisation économique d'une population majoritairement jeune se traduit par un taux de chômage élevé<sup>1</sup> et par une absence de perspectives d'avenir. Cette situation a donc occasionnée la détérioration de la situation sécuritaire, notamment par le biais de l'installation de Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord, ainsi que des groupuscules et les gangs violents dans tout le septentrion, constituant ainsi une entrave supplémentaire à la reprise économique dans la région. Face à cela, le gouvernement camerounais a mis en place une panoplie de mesures allant des actions sécuritaires aux interventions économiques et sociales. Un plan d'urgence a été adopté. Il comporte aussi bien des actions économiques que sociales et culturelles (infrastructures, développement rural, hydraulique villageoise, sensibilisation, etc.). Ces différentes mesures ont pour objectif de faire périliter ce mouvement par tous les moyens. Toutefois, malgré sa bonne volonté, le gouvernement n'aura pas de moyens

---

<sup>1</sup> Le Cameroun enregistre un taux de chômage de 13,1% et de sous-emploi de 75,8%, selon les estimations du Bureau international du travail (<http://www.afriquinfos.com/articles/2011/6/13/brevesdafrique-179986.asp>). De manière globale, la situation est encore plus préoccupante dans les régions du septentrion.

suffisants pour parvenir à ses fins. Aussi a-t-il besoin de faire accompagner ses efforts par des interventions de ses partenaires extérieurs, notamment l'Union Européenne, la Coopération Allemande, les Nations Unies et autres.

Sur la base des objectifs principaux du Fonds Fiduciaire, les domaines d'intervention du projet proposé sont la promotion de l'emploi et la résilience.

### **2.3. Enseignements tirés**

La proposition de projet repose sur des expériences de la coopération allemande dans la région de l'Extrême-Nord et qui apportent à la GIZ une compétence thématique mais aussi une expertise spécifique dans le travail dans un contexte fragile.

#### **a) le Projet d'Appui aux Jeunes Défavorisés de l'Extrême-Nord (PAJED)**

Ce projet, de 2 M€ sur la période 2015-2017 (financement ANE-AL) est structuré en trois axes qui prévoient : (1) La réinsertion socio-économique des jeunes défavorisés et/ou vulnérables dont le but est d'autonomiser financièrement les bénéficiaires et de restaurer leur dignité ainsi que leur sentiment de contribuer au développement de leur famille et de leur société. (2) L'amélioration de la confiance entre les autorités locales et les jeunes, dont le but est de fusionner toutes les générations autour des enjeux de développement et de la citoyenneté. (3) La diffusion des messages de paix, de cohabitation harmonieuse, de vivre ensemble et de respect mutuel, dont le but est de pacifier les communautés et de prévenir la radicalisation.

Au terme de douze premiers mois d'activités du PAJED, d'importantes leçons ont été apprises, à travers la méthodologie de recrutement des jeunes, les acteurs à impliquer dans ce processus ainsi que les canaux, afin de garantir une plus grande transparence et objectivité.

De façon spécifique, il existe des critères d'identification et de sélection des jeunes bénéficiaires qui ont été développés en coopération avec les autorités locales, les organisations de la société civile, les représentants des leaders des jeunes, les autorités administratives. Un profil «standard» de qualité des membres des comités ad hoc de sélection des jeunes ainsi qu'une méthodologie de travail ont également été développés de façon participative et intégrée. L'ensemble de ces mesures et instruments garantissent un niveau d'objectivité élevé au processus d'identification des jeunes et pourraient assurément profiter au futur projet.

Il en est de même des outils et approches développés pour la promotion du dialogue intergénérationnel et interreligieux qui ont permis aujourd'hui de toucher des milliers de personnes y compris les jeunes l'ensemble de la région.

Les activités réalisées et en cours de réalisation se font dans un esprit participatif et rencontrent une bonne adhésion de toutes les parties prenantes, y compris la cible principale, notamment les jeunes. Il est également important de relever le soutien et l'engagement des autorités administratives, locales et traditionnelles ainsi que des ministères sectoriels. Tous ces facteurs ont bien contribué à l'atteinte des résultats du projet. En particulier, L'implication des ministères sectoriels dans tout le processus du projet a été bénéfique, d'autant plus que le gouvernement lui aussi, à travers son plan d'urgence et d'autres mesures, vise à appuyer les populations, notamment les jeunes dans tout le septentrion afin qu'ils ne se radicalisent pas.

La responsabilisation des communes ainsi que les organisations de la société civile dans la mise en œuvre des activités d'insertion socio-professionnelle des jeunes a été un grand atout et se sont appropriés les concepts.

L'Association Camerounaise pour le Dialogue Intergénérationnel (ACADIR) ainsi que le Conseil National de la Jeunesse (CNJC) sont des plateformes d'envergure nationale qui ont

des antennes dans toutes les régions du Cameroun. Les antennes des régions de l'Extrême-Nord ont été d'une importance capitale et ont été utilisées pour les aspects liés aux sensibilisations et à la prévention de la radicalisation (formation des jeunes sur la paix, production et diffusion des messages de paix, fora sur l'entrepreneuriat des jeunes, ...). Elles ont un ancrage local très profond et mènent des activités en collaboration avec les communes même dans les zones d'accès restreint au staff de la GIZ. Ces leviers ont permis d'avoir des très bons résultats, comme cités plus haut.

Des stratégies et approches similaires à celles du PAJED à l'Extrême-Nord peuvent être mises en œuvre dans les régions du Nord et de l'Adamaoua qui présentent une très grande similitude quant aux habitudes socio-culturelles qu'aux enjeux économiques y compris la vulnérabilité des populations en particulier les jeunes. En fait, pour les jeunes bénéficiaires de la région de l'Extrême-Nord, les bienfaits du projet apparaissent essentiellement sous la forme des changements que celui-ci a introduits dans leur existence. Ce sont :

- la représentation d'une perspective réelle de vie ;
- l'amélioration de l'estime de soi ;
- le renforcement du sentiment d'appartenance à la société et sa reconnaissance par celle-ci.

D'une manière générale, il s'agit des acquis à partir desquelles chacun d'entre eux essayera de se projeter dans une nouvelle existence. De ce fait, sauf changement important dans leur existence familiale, sociale ou même psycho-affective, il y a toutes les chances pour qu'ils fassent prospérer l'héritage qu'ils ont reçu du PAJED.

Cependant cette possibilité reste tributaire de la qualité que le projet mettra en place pour l'accompagnement des jeunes déjà bénéficiaires. Pour ceux engagés en HIMO, cet accompagnement doit se faire par l'insertion socio-professionnelle post formation professionnelle. L'enjeu ici est d'offrir les conditions maximales d'installation et de fixation des jeunes dans une activité qui leur permet à la fois d'être reconnu et valorisé ainsi que de pouvoir tirer suffisamment de ressources pour satisfaire leurs existences quotidiennes.

#### **b) le Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local (PADDL)**

Le PADDL, mis en œuvre par la GIZ sous la tutelle du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation du Cameroun (MINATD) soutient le processus de la décentralisation au Cameroun. L'objectif global est d'améliorer les possibilités de participation et l'accès aux services de base pour la population par la mise en œuvre efficace de la décentralisation et une administration publique efficiente au niveau national et local. Les communes sont des partenaires de choix dans la stratégie de mise en œuvre des activités du PADDL. Plusieurs communes et OSC ont bénéficié des appuis de ce programme, ce qui a aussi fortement influencé la stratégie du PAJED telle que définit ci-dessus.

#### **2.4. Actions complémentaires**

Dans le cadre du onzième FED, l'Union Européenne envisage de mettre à la disposition de la République du Cameroun pour la période 2014 - 2020, un montant de 282 millions d'Euros, pour l'appui à la gouvernance et au développement rural à travers le renforcement des communes et de la société civile. Les actions proposées dans le cadre de ce projet corroborent parfaitement ces orientations du onzième FED, notamment la promotion de l'emploi et la résilience. Les communes vont jouer un rôle important dans la mise en œuvre de ces activités car la réforme de la décentralisation au Cameroun leur a transféré la compétence en matière de promotion de l'emploi jeune.

Le choix des régions et communes prioritaires d'intervention pour ce nouveau projet tiendra compte d'une complémentarité géographique et thématique avec d'autres initiatives ou projets actuellement en cours.

Le projet proposé s'inscrit dans la continuité de ce que fait actuellement le PAJED dans la région de l'Extrême-Nord. Il va s'élargir à l'ensemble des 6 départements de cette région, notamment, en plus des deux autres régions septentrionales le Nord et l'Adamaoua. Dans les régions du Nord et de l'Adamaoua, le projet s'alignera sur l'esprit du plan d'urgence du gouvernement qui vise à donner des infrastructures et des emplois aux jeunes.

Il est aussi envisagé de collaborer étroitement avec les autres partenaires déjà sur place ainsi que des interventions des partenaires qui sont financées par le Fonds Fiduciaire. L'intervention envisagée est enfin complémentaire aux nouvelles orientations du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) qui met un fort accent sur :

- le développement rural dans les deux régions Nord et Adamaoua (la mission de préparation a eu lieu et le commencement des activités est envisagé au mois de juin 2016).
- la gestion de ressources naturelles parmi autres régions dans la région l'Extrême-Nord Nord (ProPFE, dont la deuxième phase du projet a commencé en début janvier 2016)
- le Projet de Renforcement de la Résilience et de la Cohabitation Pacifique au Tchad (PRCPT), en cours de planification, avec lequel une synergie doit être développée dans le partage d'expériences, au regard de la similitude des thèmes abordés de part et d'autres, y compris l'environnement socio-culturel plus ou moins identique.

Toutes les régions du septentrion enregistrent des besoins dans ces domaines et il y a sur le terrain une forte présence des ONG nationales et internationales qui appuient le gouvernement dans ces thématiques.

## **2.5. Coordination des donateurs**

Dans la région de l'Extrême-Nord a été mise en place une plateforme dénommée « early recovery » qui mobilise tous les partenaires actifs dans la région, notamment les agences des Nations Unies, les Partenaires Techniques et Financiers, les ONG internationales et nationales, les Programmes et Projets gouvernementaux et le Ministère de l'Economie, de la planification et de l'aménagement du territoire (MINEPAT). Ces acteurs réalisent en même temps les activités de promotion de l'emploi des jeunes, mais aussi des activités de résilience.

Le but de cette plateforme est de développer des synergies et complémentarités dans les approches et démarches. Elle permet également des échanges d'expériences de travail y compris des échanges d'ordre sécuritaire. Par cette plateforme une bonne division de travail parmi les partenaires sur place est assurée. Le mécanisme sera particulièrement pertinent pour le Fonds Fiduciaire. Un échange régulier de collaboration pour les activités parallèles, par exemple dans les domaines du *cash for work* et de la formation professionnelle est proposé.

Nous avons parmi ces acteurs :

- L'UE (à travers l'IcSP le 11ème FED). En plus du PAJED qu'elle finance, il y a aussi le projet avec CIVIPOL pour le renforcement du corps des sapeurs-pompiers;
- le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), à travers le PAJED et le ProPFE, mis en œuvre par la GIZ,
- Les agences du système des Nations Unies (PNUD, UNWOMEN, OCHA, HCR, OIM, PAM, UNFPA, UNICEF)

- Les ONG internationales : Plan Cameroun, SNV, IUCN
- Les programmes gouvernementaux comme le Programme de Développement Participatif (PNDP), le Fond National de l'Emploi (FNE)

En outre, le plan d'urgence pour l'accélération de la croissance au Cameroun, vise à court terme l'émergence et le développement. Il s'agit d'identifier des actions qui contribuent à lever, dans un bref délai, les goulots d'étranglements observés et à renforcer l'efficacité des autres mesures de politique économique en cours de mise en œuvre. Plusieurs chantiers ayant recrutés des centaines des jeunes ouvriers/manœuvres sont en cours dans les régions septentrionales.

A l'occasion du cinquantenaire de la fête de la jeunesse, un autre plan d'urgence spécifique à la jeunesse camerounaise vient d'être annoncé. Il va, lui aussi, s'ajouter à cette panoplie d'interventions et probablement profitera aux jeunes des régions septentrionales, tout en favorisant la résilience.

Les régions du Nord et de l'Adamaoua, quant à elles, n'ont pas autant d'acteurs comme ceux de la région de l'Extrême-Nord mais demeurent nécessaires.

### **3. DESCRIPTION DÉTAILLÉE**

#### **3.1. Objectifs**

##### **Objectif global:**

Contribuer au maintien de la stabilité, de la paix et à l'amélioration des opportunités socio-économiques des populations dans les régions septentrionales du Cameroun.

##### **Objectif spécifique:**

**OS 1 :** Contribuer à l'augmentation de la résilience à travers l'amélioration des conditions de vie des jeunes femmes et hommes par le développement économique et la création d'emplois.

**OS 2 :** Appuyer la prévention de la radicalisation violente des groupes sociaux vulnérables et promouvoir la coexistence pacifique.

#### **3.2. Résultats escomptés et principales activités**

Les résultats escomptés et les activités relatives sont les suivants :

##### **Volet 1: Promotion de l'emploi**

**Résultat 1:** La réinsertion socio-économique des jeunes défavorisés et/ou vulnérables et jeunes femmes est améliorée.

**A1.1** Formations professionnelles initiales et continues dans les domaines de la culture maraichère, de la pisciculture, de l'artisanat et de la petite industrie. Les jeunes femmes feront l'objet de formations continues ciblées dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la couture et du secrétariat.

**A1.2** Réalisation de travaux d'infrastructure mineurs avec les jeunes des communautés locales dans le cadre de l'approche *cash for work*.

**A1.3** Mise en place d'une composante de conseil politique pour l'analyse du marché du travail local et élaboration de recommandations pour davantage axer les formations sur les besoins du marché du travail en collaboration avec les centres de formation.

**A1.4** Création d'un système de réinsertion socio-économique pérenne des jeunes marginalisés en fournissant un appui ciblé pour la création d'entreprises, la recherche d'emploi et le

développement de réseaux de créateurs d'entreprise à des fins d'échange d'expérience et d'assistance mutuelle. Cette activité inclura la mise en place de coopératives de femmes ou un appui aux coopératives de femmes déjà existantes.

A1.5. Renforcement des capacités des autorités et des communautés locales pour la promotion de l'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes.

A1.6. Travaux de construction et réhabilitation des infrastructures socio-économiques de base par des prestataires qui devront utiliser la main d'œuvre des jeunes locaux ayant une certaine compétence dans le métier.

A1.7. Formation continue du personnel des structures socio-économiques de base pour garantir la pérennisation et la durabilité de ces structures.

Le but est (i) d'améliorer l'accès aux services de base pour les populations locales et (ii) l'augmentation des revenus des jeunes à travers les travaux HIMO.

## **Volet 2: Résilience**

**Résultat 2:** Les initiatives locales pour le dialogue et la gestion pacifique des ressources sont soutenues et développées.

**A2.1** Recours aux jeunes déjà formés par le projet existant en tant que multiplicateurs pour fournir des conseils d'orientation (professionnelle) et soutenir les actions.

**A2.2** Appui à des organisations de la société civile telles que la « Plateforme de la jeunesse » et la « Plateforme des leaders religieux » dans le cadre de l'enseignement d'une gestion des conflits autonome, pacifique et pérenne.

**A2.3** Mise en place de forums de dialogue entre personnes âgées et jeunes, entre hommes et femmes portant sur l'identité nationale ainsi que les droits et les devoirs des citoyens.

**A2.4** Renforcement des capacités des autorités et des communautés locales pour la promotion de l'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes.

**A2.5** Appui aux radios communautaires pour la réalisation et la diffusion des émissions sur la gestion de conflit (Renforcer les capacités des journalistes et animateurs sur les messages de paix dans toutes les radios communautaires, subventionner les tranches d'antenne dédiées aux émissions de diffusion des messages de paix, financer les réparations des radios communautaires importantes mais en panne).

Les effets escomptés sont Une réduction du nombre de jeunes au chômage dans les communautés visées et une intensification du dialogue entre les personnes âgées et les jeunes, permettant ainsi le développement d'activités de promotion de la paix et de prévention de la radicalisation.

### **3.3. Risques et hypothèses**

**Les principaux risques sont les suivants:**

Le risque principal quant à la bonne réalisation du projet est lié à la situation sécuritaire dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, qui est extrêmement tendue, qui s'est dégradée depuis plusieurs années et qui restreint le mouvement et l'action de manière significative dans la région. Ces tensions pourraient entraver la mise en œuvre du projet dans cette partie du pays, mais au pire des cas s'étendre dans les 2 autres régions, ayant les mêmes caractéristiques sociologiques.

Les attaques de Boko Haram sont monnaie courante, en particulier dans les communes frontalières. On peut noter une grande diversité des populations composées des musulmans, chrétiens et animistes, qui pour l'instant vivent relativement en bonne harmonie. Si dans le passé il y a eu quelques conflits inter ethniques, on n'a jusqu'ici pas enregistré des conflits inter religieux. Néanmoins, cette situation risque d'être modifiée par l'activité de Boko Haram. La situation des conflits sporadiques est exacerbée par l'afflux constant de réfugiés qui aggravent la pression autour des ressources naturelles.

Par contre, dans les régions de Nord et de l'Adamaoua, la situation sécuritaire est relativement calme. Il n'y a pas encore eu des grandes attaques, mais il existe des petits groupes armés qui organisent des enlèvements des personnes, pillent les marchandises et les bétails dans les communes frontalières et se replient dans les pays voisins comme le Tchad et la Centrafrique.

De façon générale, la planification et la mise en œuvre du projet sont largement influencées par les risques sécuritaires et directement influencés par l'émergence des crises et l'évolution du risque terroriste, surtout dans la région de l'Extrême-Nord.

Le risque secondaire, lié indirectement au premier, concerne la capacité à attirer et de conserver du personnel compétent pour une réalisation du projet conforme aux attentes des bailleurs. À ce sujet, la GIZ dispose d'une équipe formée et motivée dans cette région pour un projet similaire. L'autre élément concerne la possibilité de faire le suivi de certaines activités dans des zones d'accès limité au staff de la GIZ pour les raisons sécuritaires. A ce sujet, les expériences de travail du PAJED seront capitalisées, notamment l'utilisation des relais locaux (ONG locales, OSC locales, Communes, Consultants locaux) pour toucher la cible du projet et produire les résultats escomptés.

Les **hypothèses pour la réussite** du projet sont :

- La GIZ a une bonne réputation au niveau des autorités et des populations de ces régions grâce à ses projets antérieurs et aux projets en cours ;
- La capitalisation de l'expérience et stratégie du PAJED actuellement en cours de mise en œuvre dans l'Extrême-Nord. Les activités mises en œuvre par ce projet sont bien appréciées par toutes les parties prenantes, notamment les autorités administratives et locales, les ministères sectoriels ainsi que les principaux bénéficiaires.
- La disponibilité de méthodes et approches de prévention de la radicalisation/résilience et de la promotion de l'emploi jeunes ;
- L'institutionnalisation de la gestion des risques.

Des **mesures d'atténuation** qui ont été prises en considération sont:

<b>Principaux risques</b>	<b>Mesures correctives</b>
Sécurité	Le projet se tachera d'apporter une réponse technique via l'adaptation de l'équipement, la responsabilisation des partenaires locaux de mise en œuvre (Communes, ONG locales) ainsi que leur renforcement de capacités. Collaboration et concertation avec les Forces sécuritaires pour limiter des risques et faciliter les interventions sur le terrain.
Corruption	Suivi continu de proximité de l'exécution au niveau des acteurs bénéficiaires. Contrôle internes et externes réguliers et fréquents par le Bureau régional de la GIZ à Yaoundé. Sensibilisation des partenaires sur la corruption.
Faiblesse des compétences techniques et administratives de certains partenaires	Formation et appui continu de proximité des communes ainsi que de la société civile impliquées dans la mise en œuvre du projet. Mise en réseau de ces dernières pour échanges et apprentissage mutuels (leçons apprises, capitalisation, etc.).

### **3.4. Questions transversales**

#### **Implication des jeunes femmes dans les actions**

L'implication des jeunes femmes constitue l'une des principales priorités. Souvent, elles sont exclues de la répartition des ressources et de la participation citoyenne et politique. Toutefois, leur contribution au revenu familial est considérable et leur rôle dans l'éducation des enfants est déterminant. Ce constat s'applique aussi bien au milieu rural qu'à l'environnement urbain. Impliquer les jeunes femmes dans les actions du projet permet de les encourager dans cette voie et de les conforter dans ce rôle. Cela contribue à son tour à améliorer la situation économique des familles ainsi que la cohabitation pacifique au sein des communautés. La promotion des jeunes femmes s'inscrit dans le contexte culturel et social actuel de la plus part des zones d'intervention du projet proposé.

#### **Mesures supplémentaires pour les jeunes femmes :**

- Formation continue ciblée de jeunes femmes dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la couture et du secrétariat;
- Mise en place de coopératives de femmes pour accroître la productivité et la vente de marchandises ainsi que pour favoriser l'accès aux sources de financement ; appui aux coopératives de femmes déjà existantes;
- Création de groupes spéciaux de jeunes femmes pour la création d'entreprises;
- Renforcement des organisations de la société civile dirigées par des femmes ou qui les soutiennent;

#### **Migration/Exode rural**

L'amélioration de la situation socio-économique ainsi que les conditions de vie des populations locales par le projet limitera la migration (exode rural) des jeunes qui resteront dans leurs localités pour continuer à produire de la richesse. L'implication des populations dans la mise en œuvre de leurs projets prioritaires contribue directement à leur ancrage territorial pour une meilleure définition de l'identité nationale et du sentiment d'appartenance.

### **3.5. Parties prenantes**

**Au niveau national**, on citera les Ministères de :

L'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD),

La Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC),

L'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP)

**Au niveau régional et communal:**

- Les organes de l'administration déconcentrée des ministères ci-dessus énumérés,
- Les communes,
- Les Partenaires Techniques et Financiers présents sur le terrain et qui travaillent sur des sujets similaires,

- Les agences des Nations Unies,
- Les différents projets et programmes qui font dans la promotion de l'emploi des jeunes, la résilience et le relèvement précoce,
- Les Organisations de la Société Civile actives sur les questions intergénérationnelles, interreligieuses, intra religieuses.

**Le pilotage détaillé du projet** se fera au niveau de chaque région, notamment l'Extrême-Nord, le Nord et l'Adamaoua. Au niveau national, il est proposé que les Ministères du niveau national impliqués désignent des points focaux pour piloter et suivre la mise en œuvre du projet.

Au niveau de chaque région, nous aurons :

- Le Gouverneur de la région (MINATD);
- Le Ministère de la Jeunesse et l'Éducation civique (MINJEC) ;
- Le Ministère de l'Emploi et de Formation Professionnelle (MINEFOP) ;
- Le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) ;
- Le Ministère des Affaires Sociales (MINAS) ;
- Les Communes ;
- La plateforme représentative des jeunes ;
- La Plateforme régionale des dignitaires religieux
- La Société Civile active dans l'encadrement des jeunes dans la région de l'Extrême-Nord.

La mission diagnostique et d'identification des mesures concrètes et de la rédaction du projet définira la composition exacte de ces structures de pilotage.

#### **4. QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE**

##### **4.1. Convention de financement**

Pour mettre en œuvre la présente action, il n'est pas envisagé de conclure une convention de financement avec le pays partenaire.

##### **4.2. Période indicative de mise en œuvre opérationnelle**

La période indicative de mise en œuvre de la présente action est de 24 mois à compter de l'adoption de la présente fiche d'action.

##### **4.3. Modules et volets de la mise en œuvre**

La présente action peut être mise en œuvre en gestion indirecte avec GIZ conformément à l'article 58, paragraphe 1, point c), du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012.

Un comité de pilotage sera mis en place pour l'ensemble de ces trois régions, incluant les organisations partenaires de mise en œuvre, des personnes ressources, les représentants de l'UE et des structures étatiques camerounaises œuvrant dans les mêmes domaines et dans les domaines complémentaires aux actions du projet. Nous pouvons citer les représentants des Gouverneurs, le Ministère de la Jeunesse et l'Éducation civique (MINJEC), le Ministère de l'Emploi et de Formation Professionnelle (MINEFOP), le Ministère de l'Économie, de la

Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), le Ministère des Affaires Sociales (MINAS), la Plateforme des dignitaires religieux, la plateforme des organisation de la jeunesse, les communes et la Société Civile active dans l'encadrement des jeunes de ces régions.

La mise en œuvre des mesures a pour principe essentiel de privilégier le rapport direct avec les populations sur le terrain (« approche intégrée ») et une approche participative de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation des activités. La reconnaissance de l'appropriation présuppose la volonté d'apprendre de toutes les parties afin d'accroître l'efficacité des activités et de mettre en œuvre le principe *do no harm*. Outre la participation, il convient de favoriser la transparence dans les relations entre le projet, les organisations intermédiaires locales et les bénéficiaires.

La stabilité de la région relève de l'intérêt national et doit être coordonnée avec les institutions compétentes de l'État notamment le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD). Au niveau régional, sous la tutelle de chaque gouverneur, le programme collaborera dans la planification, la mise en œuvre et le suivi avec les préfets, les sous-préfets et les maires, les différents services techniques (services déconcentrés de l'Etat) ainsi que les services de sécurité. Le dialogue multi acteurs autour des interventions concrètes contribue à une amélioration du climat de confiance entre les institutions étatiques/communales, la population et les bénéficiaires.

Une collaboration étroite est mise en place avec les communes soutenues par les institutions non-étatiques, les organisations traditionnelles et religieuses, les organisations de la société civile notamment les associations de jeunes telles que les écoles et les centres de formation, les stations de radios en s'appuyant directement sur les réussites déjà accomplies. Les autorités administratives doivent s'impliquer dans les initiatives d'encadrement et de sensibilisation sans prendre le devant. Les multiplicateurs sociaux généralement actifs dans ces domaines, notamment les autorités religieuses et les chefs traditionnels, mais aussi les enseignants ou les journalistes, sont impliqués dans un dialogue étroit avec la population afin de promouvoir l'idée de la coexistence pacifique.

Le projet doit être mis en œuvre en s'appuyant judicieusement sur les communes (en tant que facilitateurs). La tâche des communes n'est pas d'implémenter toutes les activités elles-mêmes, mais :

- d'identifier les acteurs qui peuvent fournir les prestations et services nécessaires
- d'assurer l'organisation transparente, participative et de garantir le suivi sur le terrain.

Cette approche a été choisie pour assurer la mise en œuvre des actions dans des zones rurales et vulnérables où les communes disposent de bons réseaux, d'une expérience approfondie du terrain et d'une expertise locale de travail de proximité avec les acteurs de base. Cette approche garantit le développement des capacités des communes et aussi des organisations qui vont pouvoir gagner en compétences managériales et techniques. Enfin c'est cette approche qui est actuellement utilisée par le PAJED.

#### 4.4. Budget indicatif

DESCRIPTION	Contribution Fonds Fiduciaire (EUR)	Contribution GIZ (EUR)
<b>Gestion indirecte avec GIZ dont (montants indicatifs):</b>	<b>7.000.000</b>	A définir
<b>Volet 1 : Promotion de l'emploi</b>	4 500 000	
<b>Volet 2 : Résilience</b>	2 500 000	
<b>TOTAL</b>	<b>7 000 000</b>	

Nous prévoyons une allocation de 10% du coût total pour les mesures sécuritaires (réaménagement de bureau, gardiennage, chargé de la sécurité, téléphones satellites, radios etc.).

#### 4.5. Évaluation et audit

La Commission pourra procéder à une évaluation finale pour l'ensemble de l'action et si jugée nécessaire, à une évaluation à mi-parcours (sur une ou plusieurs composantes de l'action). Ces évaluations se feront par l'intermédiaire de consultants indépendants. L'évaluation à mi-parcours sera réalisée pour résoudre les éventuels problèmes se présentant dans les composantes évaluées.

Les rapports d'évaluation seront communiqués au pays partenaire et aux autres parties prenantes clés. Le partenaire de mise en œuvre et la Commission analyseront les conclusions et les recommandations des évaluations et décideront d'un commun accord, le cas échéant en accord avec le pays partenaire, des actions de suivi à mener et de toute adaptation nécessaire et notamment, s'il y a lieu, de la réorientation du projet.

Sans préjudice des obligations applicables aux marchés conclus pour la mise en œuvre de la présente action, la Commission peut, sur la base d'une évaluation des risques, commander des audits indépendants ou des missions de vérification des dépenses pour un ou plusieurs contrats ou conventions.

Le financement des évaluations et audits commanditées par la Commission sera couvert par une autre mesure.

#### 4.6. Communication et visibilité

La communication et la visibilité de l'UE constituent des obligations légales pour toutes les actions extérieures financées par l'UE.

Pour la présente action, il y a lieu de prévoir des mesures de communication et de visibilité qui seront établies, au début de la mise en œuvre, sur la base d'un plan d'action spécifique dans ce domaine et financées sur le budget indiqué à la section 4.4 ci-dessus.

En ce qui concerne les obligations légales en matière de communication et de visibilité, les mesures seront mises en œuvre par la Commission, le pays partenaire, les contractants, les bénéficiaires de subvention et/ou les entités en charge. Des obligations contractuelles adaptées seront respectivement prévues dans la convention de financement, les marchés, les contrats de subvention et les conventions de délégation.

Le plan de communication et de visibilité de l'action ainsi que les obligations contractuelles adaptées seront établis sur la base du manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'Union européenne.

Il assure en outre :

- La présentation du projet et des modalités opérationnelles à l'intention des bénéficiaires potentiels
- La documentation de bonnes pratiques et leçons apprises dans le travail de prévention de la radicalisation violente et d'appui à la coexistence pacifique.

Cependant, l'information du grand public sur les résultats du projet, doit faire l'objet d'une grande prudence, au regard du contexte de ces régions, surtout l'Extrême Nord.

Comme indiqué, la nature du projet incite à éviter toute visibilité ostentatoire dans les régions du projet. Dans le reste du Cameroun, à l'extérieur de ces régions, une approche sensible est également de mise dans la mesure où la sécurité des participants et du matériel a priorité sur la visibilité des initiatives politiques et financières. En dehors du pays d'intervention, aucune restriction n'est imposée. Le projet nécessite l'attention du public. Un travail de relations publiques bien orchestré peut permettre au projet de bénéficier d'expériences nouvelles et de se faire connaître.

#### 4.7. Cadre logique

CADRE LOGIQUE DU PROJET				
	Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
OG	Contribuer au maintien de la stabilité, de la paix et à l'amélioration des opportunités socio-économiques des populations dans les régions septentrionales du Cameroun.	Le niveau de stabilité politique et économique ainsi que le taux de violence dans les régions septentrionales évoluent favorablement pendant la période d'exécution du projet.	Banque Mondiale : <a href="http://info.worldbank.org/governance/wgi/index.aspx#doc">http://info.worldbank.org/governance/wgi/index.aspx#doc</a>  Enquête ECAM (Enquête sur la Consommation des Ménages).	
OS	OS 1 : Appuyer la prévention de la radicalisation violente des groupes sociaux vulnérables et promouvoir la coexistence pacifique.  OS 2 : Contribuer à l'augmentation de la résilience à travers l'amélioration des conditions de vie des jeunes femmes et hommes par le développement économique et la création d'emplois.	1) Les initiatives des leaders (jeunes et adultes) en matière de promotion des activités en faveur de la paix et la coexistence pacifique au sein des communautés et dans les régions augmentent  2) Les jeunes contribuent activement au bien-vivre et au développement économique de leurs communautés	Témoignage des chefs des villages, des autorités administratives et sécuritaires ainsi que les informations délivrées par les journaux  Rapport des partenaires Délibérations des communes Témoignages des autorités administratives et locales	<b>Conditions externes</b> La situation sécuritaire ne se détériore pas  <b>Risques</b> Augmentation des activités terroristes et des interventions militaires nigérianes et camerounaises  Détérioration de l'infrastructure socio-économique existante
R1	La réinsertion socio-économique des jeunes défavorisés et/ou vulnérables ainsi que des jeunes femmes est améliorée.	1) 1500 jeunes et personnes vulnérables dans les 3 régions formés dans les centres locaux ont augmenté leur revenu par le biais des Activités Génératrices de Revenu (AGR) dans le domaine du maraîchage, de l'artisanat, et des métiers de ville.	Module et calendrier de formation professionnelle Rapport des formateurs sur le niveau d'apprentissage Rapport d'activités semestriel du projet Enquête et témoignages d'un échantillon des bénéficiaires	Les communes et les associations adhèrent au processus de sélection des bénéficiaires

CADRE LOGIQUE DU PROJET				
	Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
		<p>2) 3000 jeunes et personnes vulnérables dans les 3 régions ont bénéficié d'un emploi temporaire dans les travaux d'intérêt collectif de réhabilitation d'infrastructures locales ou de protection de l'environnement selon le modèle <i>cash for work</i>.</p> <p>3) Les centres de formation professionnelle agréés dans les communes d'intervention du projet ont revu et adapté leurs offres de formations en tenant compte de la demande sur le marché du travail.</p> <p>4) 300 jeunes formés dans les 3 régions ont été mis en liaison avec des entreprises pour leur insertion professionnelle</p>	<p>Fiche de présence pendant les travaux Procès-verbal de réception des travaux Documentation photographique Rapports des activités</p> <p>Curricula des formations Rapport du projet</p> <p>Module et rapport de la formation Rapport d'activités semestriel du projet Enquête et témoignages d'un échantillon des bénéficiaires</p>	<p>Les bénéficiaires sectionnés sur la base des critères du projet (influence d'extrémisme) adhèrent aux activités du projet et se considèrent comme petits entrepreneurs locaux</p> <p>Les autorités administratives et traditionnelles adhèrent au processus de sélection des jeunes, des centres de formation ainsi que des infrastructures à améliorer</p>
R2	Les initiatives locales pour le dialogue et la gestion pacifique des ressources sont soutenues et développées.	<p>1) 50 jeunes par région sont formés sur les opportunités entrepreneuriales et donnent des conseils aux autres jeunes</p> <p>2) Au moins deux organisations de jeunesse et de religieux par région sont formées et servent de multiplicateurs dans les différentes localités</p> <p>3) Au moins une structure de dialogue entre les jeunes, les organisations et autorités locales a été mise en place</p>	<p>Rapport des mesures de renforcement des organisations et structures de jeunesse Comptes rendus et PV des réunions</p> <p>Rapports d'activités Fiches de présence Comptes rendus témoignages</p> <p>Fiches de présence des activités de concertation Comptes rendus des réunions Enquête et témoignages d'un échantillon des</p>	<p>Les autorités étatiques (gouverneurs des régions) valident et s'impliquent dans l'action</p> <p>Les autorités traditionnelles administratives et municipales adhèrent au processus de concertation</p> <p>Le Conseil National des Jeunes a exprimé son soutien et son intérêt dans l'ensemble des 3 régions</p> <p>L'Association Camerounaise pour le Dialogue Inter religieux a exprimé son</p>

CADRE LOGIQUE DU PROJET				
	Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
		<p>ou redynamisée dans chaque commune et outillée sur les stratégies de concertation et de sensibilisation.</p> <p>4) 100% des Autorités locales dans les communes d'intervention du projet ont été formé sur la promotion de l'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes</p> <p>5) Au moins 5 radios communautaires par région d'intervention du projet émettent régulièrement des émissions spécifiques sur la paix et la tolérance en diverses langues locales.</p>	<p>autorités et des jeunes</p> <p>Rapport d'activités semestrielles du projet</p> <p>Modules de formation</p> <p>Comptes rendus des réunions</p> <p>Calendrier des émissions</p> <p>Rapports d'activités semestriels</p> <p>Supports de diffusion</p>	soutien et intérêt dans l'ensemble des 3 régions

N.B : Ce cadre logique reste indicatif à ce stade et sera peaufiné et complété après l'étude diagnostique sur le terrain.